

Méditation : Vendredi de la 30ème semaine du Temps Ordinaire

Les thèmes proposés pour la méditation sont : la loi de Dieu vise notre bien ; la liberté de faire son devoir ; un jour de commémoration.

- La loi de Dieu vise notre bien
- La liberté de faire son devoir
- Un jour de commémoration

DANS sa prédication, Jésus propose une nouvelle façon de voir la réalité. Certains pharisiens ne faisaient que veiller sur des règles de plus en plus nombreuses. Le Christ, lui, met au centre de son message l'amour de Dieu, qui conduit au bien de l'individu. Après tout, c'était le but de la loi que le Seigneur avait donnée à Moïse : aider l'homme à vivre d'une manière qui le rende heureux. Cependant, les autorités juives avaient édicté tant de prescriptions que le sens originel des préceptes divins avait été obscurci : l'essentiel était de les respecter à la lettre. Il n'était donc pas nécessaire de découvrir le bien qu'ils apportent à sa propre existence.

C'est pourquoi la plupart des Israélites ont écouté avec enthousiasme la bonne nouvelle de Jésus. Peut-être ont-ils perçu dans ses paroles une proclamation libératrice, répondant à leurs préoccupations les

plus profondes. Les pharisiens, cependant, refusaient d'accepter ce message et cherchaient un moment propice pour l'accuser d'enfreindre la loi de Dieu. Et un jour de sabbat, alors que Jésus mangeait dans la maison de l'un d'entre eux, « voici qu'il y avait devant lui un homme atteint d'hydropisie » (Lc 14, 2). Cette scène semble même être conçue pour mettre le Maître entre le marteau et l'enclume : s'il le guérissait, il pourrait être dénoncé pour avoir manqué de respect au jour du Seigneur ; s'il ne faisait rien, cela servirait à renforcer leurs propres convictions sur le sabbat.

Le raisonnement de Jésus est simple. "Il demande à l'assistance : « "Est-il permis, oui ou non, de faire une guérison le jour du sabbat ?" En l'absence de réponse, « il se rend auprès du malade, le guérit et le renvoie. Tenant alors le malade, Jésus le guérit et le laissa aller » Et il

demande à nouveau : « Si l'un de vous a un fils ou un bœuf qui tombe dans un puits, ne va-t-il pas aussitôt l'en retirer, même le jour du sabbat ? » (Lc 14, 3-5). Par ces questions, le Seigneur montre que la manière dont les autorités comprenaient la loi ne pouvait pas venir de Dieu, car elle ignorait le bien du peuple. Au contraire, l'attrait du message du Christ réside dans le fait qu'il est celui qui cherche avant tout à nous rendre heureux. « Toute la vie de Jésus, sa façon de traiter les pauvres, ses gestes, sa cohérence, sa générosité quotidienne et simple, et enfin son dévouement total, est précieuse et parle à notre propre vie [...] Parfois, nous perdons l'enthousiasme pour la mission lorsque nous oublions que l'Évangile répond aux besoins les plus profonds des personnes, parce que nous avons tous été créés pour ce que l'Évangile propose : l'amitié avec Jésus et l'amour fraternel. Quand le contenu

essentiel de l'Évangile est exprimé de manière adéquate et belle, ce message parlera certainement aux recherches les plus profondes des cœurs » ^[1].

JÉSUS ne rejette pas la loi. En effet, lorsque le jeune homme riche lui demande ce qu'il faut faire pour hériter de la vie éternelle, il se réfère aux commandements (cf. Mc 10, 18). C'est dans l'accomplissement de ces préceptes que nous trouvons la base pour construire notre propre bonheur. Aspirer à une vie sans obligations, en plus d'être irréaliste, ne garantirait pas une existence heureuse : il manquerait à nos actions un motif plus grand qui donnerait un sens à notre vie. « Souvent, nous rappelle le prélat de l'Opus Dei, une liberté illusoire et sans limites est recherchée comme

but ultime du progrès, alors qu'il n'est pas rare que nous ayons à déplorer de nombreuses formes d'oppression et des libertés apparentes, qui sont en réalité des chaînes qui asservissent » ^[2].

Le comportement des pharisiens dans cette scène montre cependant une vie qui a été réduite à l'application de règles. Ils ne plaçaient pas leur bonheur en Dieu, mais dans la sécurité et la satisfaction qu'ils ressentaient en appliquant ses préceptes, quel qu'en soit le sens. De plus, ils considéraient le salut comme une récompense pour leurs bonnes œuvres, et non pas comme un don de Dieu. Jésus, en revanche, nous invite à découvrir le véritable sens de la loi divine. Ainsi, l'observance des commandements n'est pas perçue comme quelque chose d'arbitraire, d'étranger à soi-même, mais comme une réponse à l'amour de Dieu qui est à l'origine de

notre existence. « Quelle est cette vérité, se demandait saint Josémaria, qui, tout au long de notre vie, marque le début et le terme du chemin de la liberté ? Je vais vous la résumer, avec la joie et la certitude qui découlent de la relation entre Dieu et ses créatures : nous sommes sortis des mains de Dieu, nous sommes l'objet de la prédilection de la Très Sainte Trinité, nous sommes les enfants d'un Père aussi grand. Je demande à mon Seigneur que nous nous décidions à nous en rendre compte, à nous en réjouir jour après jour, car nous agissons alors comme des personnes libres » ^[3]. Les commandements, comme les obligations qui entourent notre vie quotidienne, tracent un chemin de bonheur sur terre et au ciel lorsque nous les accomplissons par amour pour Dieu et pour les autres.

PARMI les préceptes dont le sens originel a été obscurci, il y a celui du sabbat. Il s'agit d'un commandement qui rappelle le repos de Dieu lors de la création du monde : « Car en six jours le Seigneur a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié » (Ex 20, 11). Il évoque également le souvenir de la libération d'Israël de l'esclavage en Égypte : « Tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Égypte, et que le Seigneur ton Dieu t'en a fait sortir à main forte et à bras étendu. C'est pourquoi le Seigneur ton Dieu t'a ordonné de célébrer le jour du sabbat » (Dt 5, 15). En résumé, Dieu avait confié le sabbat à Israël pour qu'il le garde comme signe de l'alliance. « Le Sabbat est pour le Seigneur, saintement réservé à la louange de Dieu, de son œuvre de création et de ses actions salvifiques

en faveur d'Israël » ^[4]. Pour les chrétiens, ce jour est devenu le dimanche, date de la résurrection de Jésus. Cet événement est la pleine réalisation du sabbat juif, car il « signifie la nouvelle création » ^[5] qui nous a libérés de l'esclavage du péché.

Le sabbat juif et le dimanche chrétien se réfèrent tous deux à des moments précis du passé qui sont à ce point importants qu'ils méritent d'être revécus chaque semaine. C'est ainsi que l'on se rappelle ses origines, la source de vie qui donne un sens à tout et qui nous unit aux autres. « La mémoire est ce qui rend un peuple fort, parce qu'il se sent enraciné dans un chemin, enraciné dans une histoire, enraciné dans un peuple. La mémoire nous fait comprendre que nous ne sommes pas seuls, que nous sommes un peuple : un peuple qui a une histoire, qui a un passé, qui a une vie » ^[6]. En ce sens, « la

participation à la célébration commune de l'Eucharistie dominicale est un témoignage d'appartenance et de fidélité au Christ et à son Église. Les fidèles attestent par là leur communion dans la foi et la charité. Ils témoignent ensemble de la sainteté de Dieu et de leur espérance du Salut. Ils se réconfortent mutuellement sous la guidance de l'Esprit Saint » ^[7] La Vierge Marie peut nous aider à vivre le dimanche avec le désir de nous souvenir de la vie nouvelle que son Fils nous a donnée et qui nous unit à nos frères et sœurs dans la foi.

^[1]. Pape François, *Evangelii gaudium*, n° 265.

^[2]. Mgr F. Ocariz, *Lettre pastorale*, 9 janvier 2018, n° 1.

[3]. Saint Josémaria, *Amis de Dieu*, n° 26.

[4]. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n° 2171.

[5]. *Ibid.*, n° 2174.

[6]. Pape François, *Homélie*, 2 novembre 2018.

[7]. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n° 2182.

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/meditation/
meditation-vendredi-de-la-30eme-
semaine-du-temps-ordinaire/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/meditation/meditation-vendredi-de-la-30eme-semaine-du-temps-ordinaire/) (9 août
2025)